

Colonne 1	Particuliers et associations de la commune nouvelle de Vouziers*	Particuliers et associations extérieurs à Vouziers ou réunion à but lucratif	Associations de la commune nouvelle de Vouziers* réunion sans but lucratif
Soirée ou après-midi	25,00 €	50,00 €	gratuit
Week-end	50,00 €	80,00 €	
Forfait chauffage du 1er octobre au 30 avril			
Soirée ou après-midi	12,00 €	12,00 €	
Week-end	25,00 €	25,00 €	

Important

La réservation de la salle est conditionnée au versement d'un acompte de 50 % ; le solde du coût de la location est versé auprès du régisseur de recettes au service accueil de la mairie de Vouziers après la location. Le non-versement de l'acompte permet d'attribuer la salle à tout autre demandeur qui se présenterait

En cas de dédit, l'acompte est acquis à la Ville sauf cas de force majeure appréciée par le Maire.

Aucune réservation ne peut faire l'objet d'une "cession" à une autre association ou à un autre bénéficiaire.

Caution :

Une caution de 85 € sera versée au moment de l'état des lieux.

* Vouziers = Vouziers en tant que commune nouvelle comprend Vouziers-Ville, Blaise, Chestres, Condé, Vrizey et Terron-sur-Aisne